

CONSEIL MUNICIPAL

**Compte rendu de la séance publique
du Mardi 13 décembre 2011**

PRESENTS : 30
REPRESENTES : 3
ABSENT : 0



*** Désignation d'un Secrétaire de séance :**

Madame Jacqueline EVROUX est désignée à l'unanimité.

*** Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs :**

Il n'a pas été fait usage du droit de préemption sur la cession d'une parcelle.



Le Conseil Municipal :

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet de convention entre la Ville et le Conseil Général de la Savoie pour l'enfouissement des réseaux le long de la RD14,
- * autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatifs à ce projet.

*** SUR PROPOSITION D'ANNE ROUTIN, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * décide d'allouer les subventions indiquées aux associations motteraines.

*** SUR PROPOSITION DE DANIEL VAGNON, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * décide de porter le temps non complet d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 18h à 21h30 hebdomadaires (21.50/35^{ème}) avec heures complémentaires possibles, à compter du 1^{er} janvier 2012,
- * modifie en conséquence le tableau des emplois ;

➤ **à l'unanimité :**

- * de transformer un emploi d'Assistant qualifié de 1^{ère} classe et un emploi d'Assistant hors classe en deux emplois d'Assistant de conservation principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- * de supprimer sur le tableau des emplois, les postes vacants correspondant aux anciens grades.

.../...

*** SUR PROPOSITION DE SYLVIE VUILLERMET, ADJOINTE :**

- **par 25 voix Pour et 8 Abstentions :**
 - * approuve la Décision Modificative n°2 de l'exercice budgétaire 2011 ;
- **par 25 voix Pour et 8 voix Contre :**
 - * approuve le Budget Primitif 2012 ;
- **par 25 voix Pour et 8 Abstentions :**
 - * décide de fixer les taux d'imposition 2012 de la fiscalité directe à l'identique des taux appliqués en 2011,
 - * donne pouvoir à Monsieur le Maire pour exécuter la présente délibération ;
- **à l'unanimité :**
 - * approuve les tarifs annuels des services municipaux, à compter du 1^{er} janvier 2012.

*** SUR PROPOSITION D'ERIC CARENCO, ADJOINT :**

- **à l'unanimité :**
 - * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'achat de deux roues électriques et leur accorde les montants proposés.

*** SUR PROPOSITION DE THIERRY CELLIER, CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE :**

- **à l'unanimité :**
 - * approuve le renouvellement de la certification PEFC de la forêt communale pour la période 2012 à 2016 et autorise le versement de la contribution à PEFC Rhône-Alpes.

*** SUR PROPOSITION DE SEBASTIEN BOLLON, CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE :**

- **à l'unanimité :**
 - * approuve l'avenant n° 2 au contrat d'assurance du 20 décembre 2010 fixant le nouveau taux de cotisation à 6,48 % pour les exercices 2012 et 2013,
 - * autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2.

*** SUR PROPOSITION DE MONIQUE BOLLARD, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE :**

- **à l'unanimité :**
 - * décide de créer deux emplois d'agents recenseurs, et autorise Monsieur le Maire à les recruter et à les rémunérer.

Fait à La Motte-Servolex,
le 14 décembre 2011.



Le Maire,

Luc BERTHOUD